

## LES DRAMES DE LA JUSTICE

## LES VICTIMES

Le prêtre l'encourageait, le soutenait, le consolait et lorsqu'il l'eut béni, le visage de Marcus qui, depuis si longtemps avait reflété de terribles pensées et rêvé d'abominables projets, s'épura comme par miracle, et rayonna d'une beauté dont rien ne saurait donner l'idée.

Jeanne agenouillée priait à son chevet.

Le mourant la regarda avec l'expression d'une ardente prière.

— Oh ! si vous vouliez ! si vous vouliez ! murmura-t-il.

— Je veux tout ce qui pourra vous consoler.

— Eh bien ! aujourd'hui, vous avez tenu la parole donnée à Marcus, vous avez accepté mon nom devant un magistrat qui, pour vous, ne représentait pas même la loi, et vous ne vous êtes jamais considérée comme ma femme... Mais je vous ai obéi, Jeanne, je viens de purifier mon âme, aurez-vous assez pitié de moi pour prononcer devant le prêtre un serment qui nous lierait l'un à l'autre pendant l'éternité ?

Jeanne s'attendait si peu à cette demande, qu'elle fit un involontaire mouvement d'épouvante, tandis que son regard plein d'effroi et d'angoisse se tournait du côté d'Henri de Civray.

— Jeanne ! murmura celui-ci à son oreille, Jeanne, refusez ! refusez !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia la jeune fille.

— Refusez, car c'est à moi que vous donniez vos premières pensées, à moi que vous avez, au fond de votre âme, promis une fidélité qui ne finira qu'avec votre vie... Exaucer cette prière serait un parjure envers moi !

Le visage de Jeanne parut comme transfiguré.

Ainsi Henri de Civray ne doutait plus, Henri de Civray ne l'accusait plus ! Il se tenait là, près d'elle, l'implorant du regard, la priant au nom du passé de ne pas proférer un serment qui se dresserait entre eux.

Marcus surprit la terreur de Jeanne dans le regard que lui jeta la jeune fille. Il comprit la défiance d'Henri et les motifs de cette défiance, et une larme roula sur sa joue.

— C'est le dernier sacrifice ! dit-il.

En ce moment, la porte de la chambre s'ouvrit, et un guichetier parut :

— Le journal du soir ! cria-t-il, la liste des numéros gagnants à la loterie de Sainte-Guillotine.

— Ah ! fit Marcus, le sang ne cessera jamais de couler.

Un certain nombre de prisonniers venaient de recevoir leur assignation pour comparaître devant le tribunal.

— Nous serons tous perdus ! perdus ! Ni vous, Monsieur, ni moi, ni Jeanne, nous nous reverrons une autre journée... Le couteau de l'assassin et le couperet de la guillotine achèveront leur œuvre... Si j'avais vécu, j'aurais tenté de réparer le mal commis, mais je meurs... je meurs...

Un flot de sang jaillit de la blessure de Marcus, Jeanne obligea le jeune homme à se recoucher sur son lit, et lui imposa doucement le silence. Il se sentait si faible, en ce moment, qu'il gardait à peine la force de prononcer une parole ; cependant il fixa sur Jeanne ses yeux remplis de l'expression d'une prière instante, et il murmura :

— Dites-moi que je ne vous fais pas horreur.

— Reposez-vous, répondit Jeanne, je vais prier.

La jeune fille s'absorba dans une invocation brûlante, tandis qu'Henri repassait dans sa mémoire les scènes imprévues qui venaient de se succéder.

Que devenait pendant ce temps la comtesse de Civray ? L'évanouissement qui, chez elle, avait succédé à l'excès de la frayeur, dura longtemps. Le marinier, aux soins duquel Henri l'avait confiée, résolut de gagner en conscience les deux louis que le jeune homme lui avait donnés. Privé des secours de la médecine, il se contenta de frotter la paume des mains de la malheureuse mère, de jeter quelques gouttes d'eau sur son visage, et de la laisser sur le pont où l'air de la Seine rafraîchissait son visage.

Quand la comtesse ouvrit les yeux, elle eut peine à comprendre en quel endroit elle se trouvait. Il fallut un certain temps avant qu'elle rassemblât assez ses esprits pour se souvenir de la scène terrible dont elle avait été témoin.

La veille, lorsque Jeanne, accompagnée de Marcus, lui avait remis avec mystère un passeport pour quitter Paris en sûreté, et une carte de civisme pour y séjourner, si elle voulait y terminer des affaires pressantes, Mme de Civray, si bien en capuchonnée qu'elle fût, reconnut la jeune fille en même d'Henri. Si déjà sa propre conscience et les affirmations de Cécile avaient ébraillé sa conviction au sujet de la trahison de Jeanne, elle fut en ce moment complètement convaincue de son innocence. Un remords poignant lui traversa le cœur, et lorsque Henri s'écria avec désespoir : " Ah ! ma mère, qu'avons-nous fait ? " les regrets de la comtesse ne furent pas moins grands que ceux de son fils.

Henri de Civray se jeta sur les traces de Jeanne, mais un groupe bruyant lui barra le passage, et lorsqu'il trouva la rue libre, Jeanne avait disparu.

Il rejoignit sa mère, et se fit raconter avec les plus grands détails tout ce qui s'était passé durant son emprisonnement. La comtesse parla de l'assistance qu'elle avait trouvée chez Rose-Thé, du mystérieux billet qui l'avait avertie de fuir cet asile.

— Plus de doute ! s'écria l'enfant, Jeanne, trop grande pour se venger de nos dédains et de nos calomnies, a répondu à nos accusations par un dévouement qui ne s'est jamais démenti. C'est à elle que tu as dû le conseil de quitter la maison de Mme Roucher ; c'est elle qui te ménagea la protection de Rose, la petite blanchisseuse de Robespierre ; elle enfin qui t'a sauvée de l'échafaud pour te conserver à ma tendresse.

— Mais, demanda la comtesse de Civray devenue pensive, si cela était, qui serait, à ton avis, le misérable qui nous aurait trahis ?

— Je le sais, répondit Cécile, c'est Robert !

Ce nom fut un trait de lumière pour toute la famille. Oui, Robert seul, Robert qui connaissait tous les secrets de la famille de Civray, pouvait chiffrer sa fortune, devait avoir combiné avec une adresse infernale l'arrestation d'Henri, puis celle de sa mère et de Cécile de Saint-Rieul. La Providence avait permis qu'un crieur apprenant à la comtesse l'incarcération de son fils, elle ne songeât plus qu'à rester à Paris, afin de consoler on de partager sa destinée.

— Cela doit être, dit la comtesse, tout cela me semble maintenant logique, naturel, mais comment se fait-il que Jeanne, avec ses opinions et sa foi, soit entrée en qualité d'officière chez l'abominable Fouquier-Tinville ?

— Je le comprends, dit Henri. Oh ! la noble, l'admirable fille. Ne pouvant rien pour nous, tant qu'elle restait perdue dans Paris, elle devait d'une façon occulte nous protéger tous en se réfugiant dans le seul endroit où personne ne se fut avisé de la chercher. Quel moyen a-t-elle employé pour me procurer ce

passport et cette carte de civisme, je le saurai plus tard, mais ce que je sens au fond de mon âme, c'est qu'elle offre sa vie en échange de la nôtre.

Tout à coup Henri se frappa le front :

— Mais cet homme qui l'accompagnait... Je me souviens qu'il était jeune, beau ; sur son passage on a prononcé le nom de Marcus... Quel est ce Marcus ? il faut maintenant que je le sache.

— Henri, à peine es-tu hors de danger que tu cours chercher de nouveaux périls !

— Je dois une réparation à Jeanne, ma mère, elle l'aura.

Henri de Civray conduisit sa mère dans un logement modeste, dont il paya d'avance une semaine de loyer, puis il se mit à la recherche du citoyen Marcus. L'instinct révélait à Henri que le peuple des clubs et les membres des sections devaient connaître ce jeune homme à la figure pâle et sombre, que semblait dévorer le feu de passions intérieures. Voyant donc ouvert un cabaret, il y entra, se fit servir du vin, et avisa deux patriotes qui n'étaient pas encore ivres, il leur offrit de trinquer avec lui.

Les ivrognes prennent vite confiance dans celui qui nourrit leurs vices ; les deux citoyens, beaux parleurs, avides de prouver leur influence dans les clubs, et de montrer qu'ils avaient de hautes connaissances parmi les membres influents de la magistrature de la Terreur, citèrent une vingtaine de ceux-ci à la suite les uns des autres.

— Et Marcus, demanda Henri en les regardant fixement, connaissez-vous Marcus ?

— Le secrétaire de Fouquier Tinville ?

— Oui, répondit Henri à tout hasard.

— Je le crois bien ! un bon patriote, un pur Jacobin, il serait capable de prendre la place de l'Accusateur public si celui-ci venait à perdre la tête... Un joli mot, n'est-ce pas ? Seulement Fouquier à la tête solide... D'ailleurs il aime tellement son métier que le jour où le criminel manquera, il s'accusera lui-même pour ne point perdre l'habitude de prononcer un réquisitoire.

— Un bel homme, ce Marcus !

— Je le crois bien ! Aussi, il profite de sa jeunesse. Fouquier l'invite à tous ses soupers, car la Terreur soupe ; il faut bien se reposer de couper les têtes, c'est une besogne qui fatigue comme une autre.

Henri fit apporter de nouvelles bouteilles de vin, puis il s'éloigna du cabaret au moment où les ivrognes s'endormaient les coudes sur la table.

Sa résolution était prise : le lendemain, dût-il de nouveau se faire arrêter, il se rendrait chez Fouquier et demanderait à parler à Jeanne.

Un calme relatif se fit dans son esprit ; il rentra au logement choisi pour sa mère et sa cousine, s'entretenant avec elles jusqu'au soir, et se retira dans sa petite chambre où il commença une longue lettre ressemblant à un testament.

Quand il l'eut achevée, il se jeta sur son lit, et s'endormit d'un sommeil entrecoupé par des cauchemars douloureux. Il s'éveilla vers neuf heures, s'habilla, et déjeuna en famille. Sa mère et sa cousine s'alarmèrent de l'expression résolue de son visage ; elles comprirent qu'il méditait un projet dangereux, mais que rien ne le lui ferait abandonner ; cependant, au moment où il allait sortir, la comtesse se jeta dans ses bras en fondant en larmes :

— Songe que je n'ai que toi pour m'attacher à la vie, lui dit-elle.

— Dieu permettra que je remplisse un devoir sacré sans courir de périls ; s'il en était autrement, vous seriez la première, ma mère, à comprendre ce qu'un gentilhomme se doit à lui-même.

— Va ! lui dit-elle et que Dieu te bénisse !

— Adieu, dit Cécile plus bas, et rappelez-vous, mon cousin, que j'aimerai Jeanne comme une sœur.

— Merci, dit Henri, j'y compte, elle mérite le respect et l'amitié de tous.

Le jeune homme se dirigea vers la demeure de l'Accusateur public.

Il ne voulait entrer chez lui, et demander à parler à Jeanne qu'après le départ de Fouquier pour le tribunal ; il lui serait ainsi plus facile de voir la jeune fille, peut-être même de parler à Marcus. Il attendit en s